

Liaisons SOS Loire vivante / ENTRE NOUS

n°65
12/2015
www.sosloirevivante.org



SOS LOIRE VIVANTE



Membre



EUROPEAN ENVIRONMENTAL BUREAU

ÉDITO

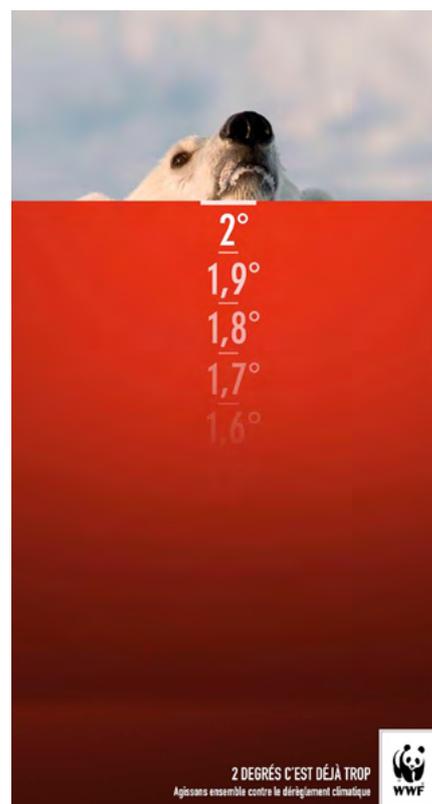
COP 21 mon amour

A l'heure où nous bouclons ce bulletin, la Cop 21 bat son plein, on sait qu'un succès est à la portée des Etats, aujourd'hui conscients des dangers. Son résultat sera déterminant pour le Monde, pour la Biodiversité, pour les Rivières. Mais aussi, pour la Loire donc, qui risque de perdre jusqu'à 30 % de son eau en été d'ici 2050, de se réchauffer considérablement, de déborder plus souvent et plus fortement. Ce ne sera bon ni pour nous, les humains, ni pour la biodiversité du « dernier fleuve sauvage d'Europe », ses loutres, ses libellules, ses peupliers noirs, ses balbuzards, ses saumons...

Que pouvons-nous faire, qui soit de notre ressort ? Il me semble que nous devons continuer à faire ce que nous faisons depuis plus de 25 ans déjà. Nous protégeons et restaurons activement, avec d'autres, les milieux naturels afin de maintenir leurs services gratuits, dits écosystémiques, atténuant crues et sécheresses. Nous nous battons pour une hydroélectricité réellement écologique, pour les autres énergies renouvelables, pour l'agro-écologie, la Bio, par exemple avec Terre de Liens Auvergne sur la Haute Vallée de la Loire. Nous travaillons sur la gestion durable du risque naturel d'inondations, qui redonne de l'espace aux rivières, aide à construire une culture du risque pour le XXI^{ème} siècle.

En fait, et depuis longtemps, presque tout de ce que nous faisons, à notre modeste niveau, contribue concrètement au quotidien à réduire les impacts de nos activités sur la planète et le climat. Et Oui, protéger la Loire, l'eau et la Nature, c'est protéger l'Homme ! Voilà nos valeurs, nos engagements et notre détermination, rappelés au fronton de la page d'accueil de notre site internet. Avec vous et d'autres associations, nous avons gagné pas mal de batailles pour les rivières et les fleuves vivants, mais il faut rester vigilants. Les marchands d'illusions n'ont pas disparu, qui nous expliquent par exemple, la main sur le cœur, qu'il faut encore plus de barrages, partout, en France et dans le monde, pour lutter contre le changement climatique, pour produire de l'énergie décarbonée, et qui parlent encore trop rarement d'agronomie, d'efficacité énergétique, de consommation locale, de co-construction de projets avec les populations des territoires. Et qui oublie toujours d'associer les ONG à leur communication souvent en toc. SOS Loire Vivante, avec d'autres, veille. Il n'est pas question d'un retour au passé, mais bien d'entrer dans un futur durable qui commence, d'abord, par du dialogue et de la bonne science. Ce que cherche à faire la COP 21, en somme.

Roberto Eple, Président



Extrait de la campagne du WWF : #2CTROP

FAITES DE VOTRE ARGENT UN MILITANT DE L'ÉCOLOGIE

Succès pour l'appel à épargne solidaire, avec Terre de Liens Auvergne, pour l'acquisition de 25 ha pour l'installation d'un agriculteur en bio près du site de Serre de la Fare.

Financements participatifs réussis également par le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne qui a acquis, grâce aux dons, plusieurs espaces naturels fragiles, complexes et dynamiques, dans le but de les protéger par une gestion adaptée.

Bravo ! Ces 2 modèles d'appel à la générosité (épargne et dons), facilités par internet, font leur preuve et ça marche !

Et cela nous inspire... Dernièrement SOS Loire Vivante a eu l'opportunité de sauver 8 ha en bord de Loire à Orzihlac (43), dernière zone d'expansion de la Loire avant l'agglomération du Puy. Il manque encore une partie du financement pour boucler le budget ! De plus nous avons maintenant la possibilité d'acheter en cette fin d'année 5 ha de forêts près du

Mas de Bonnefont (43), terrains sauvés des eaux par les militants.

Aidez-nous à protéger les milieux sensibles et zones humides ! Participez au mouvement de financement solidaire, faites un don et profitez d'une réduction d'impôt !

Toutes les infos dans notre appel à souscription en page jointe. Vous pouvez aussi donner en ligne sur le notre site internet : www.sosloirevivante.org

SOMMAIRE

Page 2 : sur le bassin de la Loire
Page 3 : Vie de l'association - Page 4 - Divers
Annexe : Loire Mail n°198 et appel à souscription

Voyage au coeur de la Mayenne



© SOS Loire Vivante

300 kms parcourus en vélo, en canoë et en gabare, 28 acteurs locaux rencontrés ont permis aux participants du voyage (25 personnes par jour sur 9 jours !) de découvrir cette rivière classée « grand migrateur » pour l'anguille. Elle nous a agréablement surpris par ses paysages magnifiques mais reste soumise à des problèmes de qualité d'eau et de continuité écologique (libre circulation des poissons). Mais la situation s'améliore : 24 écluses, sur 125km, qui représentaient des obstacles à la migration ont été équipées de microturbines immergées, discrètes et « ichtyocompatibles » (mortalité des poissons quasi nulle) ainsi que de passes à anguilles !

RETOUR SUR NOTRE ASSEMBLEE GENERALE

Très bonne ambiance pour notre Assemblée Générale, le 23 octobre dernier, sur le site d'Orzilhac (dernière zone naturelle d'expansion des crues sur la commune de Coubon, juste en amont du Puy en Velay, sauvée par notre association) où plus de 80 personnes étaient avec nous. Nous avons partagé de bons moments à la découverte d'un petit paradis et de ses trésors de biodiversité, récemment acquis et pour lequel nous cherchons encore des finances. De nombreuses associations étaient aussi présentes comme Terre de Liens Auvergne, le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne, Haute Loire Biologique, la Fédération Départementale de Pêche... un plan de gestion du site est d'ailleurs en élaboration avec leur participation.

Les rapports statutaires ont été votés à l'unanimité. Le rapport d'activités présentant, sur près de 20 pages, les actions de 2014 est disponible sur notre site internet. Les rapports financiers certifiés par le commissaire aux comptes ont été présentés en détails et reflètent la

croissance de notre association avec 11 salariés fin 2014 dont les ¾ basés au siège en Haute-Loire, malgré les difficultés liées à la baisse des aides publiques. Le Président a aussi félicité Christèle, notre secrétaire comptable, qui vient de fêter ses 10 ans au sein de notre association.

Une excellente nouvelle, les adhésions et les dons connaissent enfin une embellie après des années d'érosion: nous sommes légèrement plus de 2000 adhérents ! Merci à toutes et à tous pour votre confiance et votre générosité.

Mais nous allons encore avoir besoin de vous ! L'Assemblée Générale a décidé une nouvelle acquisition : 5 hectares de terrains autour de notre Mas de Bonnefont. C'est une opportunité unique que nous avons décidé à l'unanimité de saisir. Mais il nous faut encore rassembler le financement. On compte sur vous !

Pour les acquisitions et la gestion des terrains à Orzilhac et Bonnefont, participez à la souscription lancée par SOS Loire Vivante

LES EYGAGEYRES, C'EST UN SUCCES !

Grâce à la mobilisation active des associations locales : SOS Loire Vivante, le REN 43, Haute-Loire Biologique, Meygalimenterre et de la commune de Chadron, Terre de Liens Auvergne a recueilli en un temps record les promesses d'épargne solidaire lui permettant d'engager l'acquisition de la Ferme des Eygageyres. Bravo à tous, un jeune paysan s'installe en agriculture bio dans la Haute Vallée de la Loire !

www.hautevalleedelaloire.com



La visite de la Ferme des Eygageyres a réuni plus de 100 personnes le 26 septembre 2015 © André Vidit

BIENTÔT DES SITES RIVIERES SAUVAGES SUR LE BASSIN DE LA LOIRE

Nouveau projet phare porté par ERN France, le label «Site Rivières Sauvages» arrive sur le bassin de la Loire. Le Pic et la Gioune, petits cours d'eau creusois, pourraient bientôt devenir candidats. De plus, une étude menée par ERN France en partenariat avec les Agences de l'eau, a permis d'identifier 392 rivières potentiellement éligibles au label en France, dont 40 sur le bassin de la Loire. En 2016, une dizaine de rivières françaises seront labellisées. La sauvegarde de nos derniers bijoux est en bonne voie !



www.rivieres-sauvages.fr

L'HUMEUR DE SOS



PNR Haut-Allier : 65 communes du périmètre d'étude (86% de la population) et les Régions Auvergne et Languedoc - Roussillon ont adopté la Charte du Parc naturel régional des Sources et Gorges du Haut-Allier et demandent l'adhésion au futur syndicat mixte de gestion dès qu'il sera créé.



Déchets : SOS Loire Vivante et la fédération REN 43 ont porté plainte contre une décharge sauvage sur les berges de la Voireuse à Saint-Etienne-sur-Blesle (43). Ce stockage de déchets de maçonnerie, estimé à plusieurs centaines de mètres cube menace la rivière, ses écosystèmes et la sécurité des riverains.

la vie de l'association

DES DÉPARTS ET DES ARRIVÉES

Nous continuons les présentations des personnes impliquées dans l'association avec Catherine Ribeyre, salariée depuis plus d'un an déjà, et un de nos amis de longue date, Jacques Zeimert.

CATHERINE

Ponote d'origine et à nouveau résidente au Puy-en-Velay, j'ai eu la chance d'habiter pendant une dizaine d'années avec ma petite famille (trois enfants), dans un ancien moulin à turbine sur la Loire encore sauvage à une quarantaine de kilomètres en aval du Puy. Avec ses crues régulières, je suis toujours aussi fascinée par cette rivière. Pour situer mes expériences professionnelles, j'ai principalement exercé des fonctions de secrétaire de Direction dans différentes entreprises de production industrielle qui n'avaient rien à voir avec l'écologie, voire même, aucune considération pour l'environnement.

Adhérente à l'association depuis le combat contre le projet de barrage à Serre de la Fare, je n'avais jamais poussé la porte du local au 8 rue Crozatier jusqu'à mon entretien d'embauche. Quelle surprise de découvrir tant d'initiatives et d'effervescence dans si peu de mètres carrés ! Depuis que j'ai rejoint l'équipe en juin 2014 sur le projet Rivières Sauvages et le secrétariat, je travaille et milite enfin pour une cause noble : la protection et la sauvegarde des rivières. Quel bonheur !!!



JACQUES



Jacques Zeimert à droite et Roberto Epple

Jacques Zeimert a passé son enfance et sa jeunesse au bord de la Loire pour y jouer, pour s'y baigner et pour y naviguer. Ceci explique, sans doute, l'intérêt grandissant qu'il a toujours porté à ce fleuve.

En 1989, le Conseil Général du Maine-et-Loire a lancé le projet de rendre navigable la Loire entre le bec de Vienne et le bec de Maine en créant des épis et autres aménagements avec plus de 600 000 tonnes de pierres pour « permettre aux futurs navigateurs de découvrir ce paysage magnifique » (sic). C'est alors que fut créée la Sauvegarde de la Loire angevine pour s'opposer, en priorité, à ce projet. Son président, Jacques Zeimert, pensa alors utile d'envoyer à l'Ingénieur Général Chapon, un rapport étayé sur le sujet en démontrant les atteintes au paysage, à l'écoulement hydraulique, etc. pour des hypothèses de navigation tout à fait hypothétiques. Quelques mois plus tard, le rapport Chapon était publié et

Estelle, qui animait nos projets en Loire moyenne et aval (portrait bulletin n°61), a du quitter l'association suite à la baisse des financements de son poste. C'est un coup dur. L'ensemble de l'équipe lui souhaite plein de réussites pour la suite.

Paradoxalement, une embauche est possible maintenant grâce à un partenariat avec le WWF France. Martin Arnould revient dans l'équipe. Il travaillera notamment au développement des projets sur le thème des inondations, de l'hydroélectricité. Portrait dans le prochain numéro.

mentionnait, entre autres, « pour ce qui concerne le projet de mise en navigabilité de la Loire entre la Vienne et la Maine, il ne peut en être question ». Touché, coulé...

Quelques mois après la création de l'association, Jacques Zeimert rencontrait Christine Jean et la Sauvegarde de la Loire angevine intégra immédiatement le Comité Loire Vivante. C'est ainsi que Jacques Zeimert participa ensuite à toutes les réunions de ce Comité. Il était facilement identifié car c'était « l'homme à la cravate qui vouvoyait tout le monde ». Au fil du temps, l'activité de l'association a été de s'opposer à l'enrochement des berges du fleuve, à l'extraction de sable dans le lit mineur, de soutenir les actions jugées positives. Une démarche constante de l'association a été de lutter contre le principe du « y-a-qu'à » dont l'histoire montre qu'il est source de bien des erreurs, et de militer en faveur d'une approche scientifique des problèmes de la Loire. C'est sans doute l'originalité spécifique de l'association qui, sous la houlette de Jacques Zeimert, lui a permis d'être écoutée et souvent entendue. Un journaliste a écrit de lui qu'il était « un homme de convictions et de rigueur, mais aussi de négociation et de conciliation ».

LA SAUVEGARDE DE L'ANJOU FÊTE SES 50 ANS

La fédération départementale « La Sauvegarde de l'Anjou » présidée par Jacques Zeimert de 1990 à 2004 vient de fêter ses 50 ans. A cette occasion elle édite un ouvrage de 127 pages intitulé « 50 ans d'action, une longue mobilisation » qui retrace les actions de la fédération. Créée en 1965 pour la protection des sites, monuments et vieilles demeures de la ville d'Angers, la fédération a progressivement étendu son périmètre d'action, d'abord géographiquement pour s'étendre au département du Maine-et-Loire (1973) puis

thématiquement pour prendre en charge la défense de l'environnement (1978). Ce livre ne se veut pas exhaustif mais veut d'abord « saluer les multiples façons d'être militant associatif : susciter l'intérêt du plus grand nombre, mener une bonne campagne médiatique, jouer de l'influence en coulisse et dans les commissions officielles et, si besoin, s'appuyer sur le droit ». Ce livre anniversaire veut nous rappeler que les associations sont des laboratoires d'idées et de créativité indispensables pour préserver notre patrimoine naturel et que l'engagement,



© Jean-Paul Gislard

y compris bénévole est nécessaire et pour s'inscrire dans la durée.

SALMO SALAR VA-T-IL MIEUX ?

L'année 2015 est une année record pour les remontées de saumons sur tous les bassins français. 1176 à Vichy (au 28/10/2015), 198 à Iffezheim (02/10/2015) sur le Rhin et 674 à Tuilières sur la Dordogne (02/11/2015). Ces remontées sont les meilleures depuis 2003 pour l'Allier. C'est très encourageant pour tous les acteurs de voir de tels résultats.



Forte de son expérience sur la Loire, notre association a organisé avec le WWF Suisse, du 1 au 3 octobre 2015 à Huningue en Alsace, un colloque international sur le Saumon Atlantique (focus Rhin). Pour la première fois un symposium s'intéressait au cycle complet du saumon : aux points noirs et aux actions à mettre en œuvre en mer et en rivière. Gros succès, cette approche a permis de se rendre compte des efforts menés par tous les acteurs et du besoin de renforcer la coopération internationale et mer-eau douce. Merci à Guy, Elian et à toute l'équipe pour leur aide logistique et à la salmoniculture de Chanteuges (43) de continuer à livrer des poissons souche Allier pour repeupler le Rhin !

Sur l'axe Allier, SOS Loire Vivante initie un projet de mise en réseau des outils de communication vers le grand public. Impliquer la société civile et sensibiliser à ce patrimoine extraordinaire, nous semble être une des clés pour garantir le succès des actions de restauration.

VAL DE LOIRE EN BOURBONNAIS (03) : NOUVEAU DANS LA FAMILLE DES RNR

Le 2 octobre a été inauguré à Saint-Martin-des-Lais la quatrième et plus grande réserve naturelle régionale (RNR) de la Région Auvergne (308 ha). Située à la frontière des départements de l'Allier et de la Saône-et-Loire, de l'Auvergne et de la Bourgogne cet espace constitue un des « fleurons du patrimoine naturel de ce secteur du Val de Loire et un des tronçons les plus actifs du point de vue de la dynamique fluviale ». Ce site extraordinaire de par la diversité et la qualité des milieux naturels présents sera géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier. Sur le haut bassin, les élections régionales ont complètement paralysé le processus de mise en place de la RNR Haute Vallée de la Loire, qui pourrait devenir à son tour la plus grande d'Auvergne avec près de 400 ha et intégrant le site anciennement occupé pendant le combat de Serre de la Fare.

POUTES (43) : DEMARRAGE DES TRAVAUX A L'ETE 2016

Les travaux commenceront par la vidange partielle et provisoire de la retenue et le reprofilage des berges de

HOMMAGE

Le 25 octobre, plusieurs rassemblements ont eu lieu partout en France en hommage à Rémi Fraisse, mort tragiquement sur le site de Sivens un an plus tôt. Une vingtaine de personnes, s'était retrouvée devant la préfecture du Puy-en-Velay pour ne pas oublier.



l'ancien/futur lit de l'Allier. Ces travaux préparatoires permettront lors de la vidange définitive, à l'été 2017, d'éviter le départ de matériaux fins à l'aval. Le site www.nouveau-poutes.fr, auquel participe SOS Loire Vivante, est en ligne. Il présente le projet complet, rappelle le conflit des premières années et le travail de co-construction mené aujourd'hui.

Prochainement on y trouvera une présentation animée des travaux prévus entre l'été 2016 et fin 2019.

L'ALLIER EN LIBRAIRIE

« Sur les traces de l'Allier, histoire d'une rivière sauvage » d'Estelle Cournez, CEN Allier.

Sorti en ce début du mois de décembre, ce livre de 256 pages « retrace l'histoire de l'extraordinaire mobilité de la rivière Allier » en Bourbonnais et est le résultat de 10 ans de recherches conduites avec les riverains. www.cen-allier.org



ADHESION ET ABONNEMENT

Nom : Prénom : n°adhérent :

Adresse :

Code postal : Commune :

Courriel : Téléphone :

Adhésion et abonnement : 30 € Abonnement sans adhésion (infos Loire Vivante version papier) : 12 €

Adhésion seule : 20 €

Adhésion réduite (chômeur, étudiant...): 10 €

Don : € - Total (adhésion et don) :

Date et signature



Chèque et bulletin à adresser à :
SOS LOIRE VIVANTE,
8 rue Crozatier,
43000 LE PUY EN VELAY

LIAISONS SOS LOIRE VIVANTE

SOS Loire Vivante-ERN France

<http://www.sosloirevivante.org>

Tel : 04 71 05 57 88

sosloirevivante@rivernet.org

Directeur de publication : Roberto Epple

Coordination : Simon Burner

Comité de rédaction : Simon Burner, Roberto Epple, Corinne Forst, Lucie Galland, Grégoire Pays, Martin Arnould.

Imprimé à l'encre végétale sur papier
100% recyclé



APPEL À SOUSCRIPTION - HAUTE VALLÉE DE LA LOIRE

ACQUÉRIR des zones humides et forêts pour les protéger durablement



décembre 2015 - mai 2016

66%
déductible de vos
impôts
un don de 100 € ne vous
coûte que 33 €

8,3 ha de ZONE HUMIDE sur 700 m de bord de Loire

Le Lauzet à Orzilhac (Coubon - 43)

**GARANTIR LA PRÉSERVATION DU DERNIER
CHAMP D'EXPANSION DE CRUE EN AMONT DE
L'AGGLOMÉRATION DU PUY-EN-VELAY**

Cette ancienne gravière réhabilitée ainsi que les prairies alentours sont des refuges pour la faune. Ce lieu sera ouvert au public. Nous imaginons aussi inscrire ce site comme « Havre de Paix pour la Loutre d'Europe », opération qui vise à créer les conditions d'accueil et à communiquer sur cet engagement.

Pour l'acquisition, l'aménagement et la gestion durable de ce site d'exception, au-delà des aides publiques déjà obtenues, SOS Loire Vivante doit encore rassembler : **7 860 €**

JE DONNE €



L'étang du LAUZET à Orzilhac © SOSLV - JP Chabanon

5,7 ha de FORÊTS de pins sylvestres et de hêtres

autour de Bonnefont (St-Martin-de-Fugères - 43)

**GARANTIR LA PRÉSERVATION DE FORÊTS EN LIBRE
ÉVOLUTION AU COEUR DES GORGES DE LA HAUTE
VALLÉE DE LA LOIRE**

Situées à proximité immédiate du Mas de Bonnefont, propriété de SOS Loire Vivante, ces forêts de pente ont été sauvées des eaux grâce au combat contre le barrage de Serre de la Fare. Aujourd'hui classées Site Natura 2000 et traversées par le chemin des oiseaux, elles abritent une biodiversité remarquable.

Pour l'acquisition, l'animation et la gestion durable de ce site d'exception, SOS Loire Vivante doit rassembler : **9 720 €**

JE DONNE €



Forêt de pente autour du Mas de BONNEFONT © SOSLV

AU TOTAL, JE DONNE € pour l'acquisition et la gestion durable des terrains du Lauzet et/ou de Bonnefont
66% du montant de votre don peut être déduit de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Courriel : Téléphone :

Date et signature

chèque à l'ordre de :
SOS Loire Vivante - souscription

à adresser à :
SOS LOIRE VIVANTE
8 rue Crozatier
43000 Le Puy-en-Velay

DONS EN LIGNE et actualité de la collecte : www.sosloirevivante.org